

En 48 heures, j'ai subi deux procès politiques ahurissants



Dans un contexte où le harcèlement judiciaire s'abat sur nombre de patriotes, nous avons rencontré Jérémie Piano, un des responsables de Génération Identitaire, que le régime veut dissoudre...

Riposte Laïque : D'abord, où en sommes-nous, sur la procédure de dissolution de Génération Identitaire ?

Jérémie Piano : En mai dernier le juge des référés en Conseil d'État a refusé malgré notre « référé liberté » de suspendre la dissolution de Génération Identitaire. Le 16 juin, nous avons enfin eu une audience auprès du Conseil d'État durant laquelle notre avocat a pu démonter un à un les « arguments » du dossier constitué à notre encontre. Dans quelques semaines, la décision sera rendue et le CE validera (ou non) la dissolution de notre mouvement survenue en Conseil des ministres, à l'initiative de Gérard Darmanin.

Riposte Laïque : Vous avez donc eu affaire à la justice, en deux occasions, la semaine dernière. Pouvez-vous nous

expliquer cela. Première affaire ?

Jérémie Piano : En effet la semaine fut chargée puisque se tenaient mercredi et vendredi derniers deux procès contre Génération Identitaire. Le premier incriminait à la fois Thaïs d'Escuffon et moi-même, tous deux anciens porte-parole du mouvement, pour des propos tenus par communiqué vidéo lors de l'opération Defend Europe Pyrénées. Pour nous faire payer la surveillance pacifique de la frontière franco-espagnole et la protection du col du Portillon – point de passage de milliers de migrants clandestins – le procureur de Saint-Gaudens cherche à criminaliser nos propos ! Pour avoir déclaré que « notre peuple est submergé et assassiné par cette immigration massive », Thaïs est poursuivie pour « injure raciale », tandis que pour avoir dénoncé « l'invasion-migratoire » et appelé « la jeunesse de France et d'Europe à se révolter contre la destruction de notre identité », je suis poursuivi pour provocation à la haine raciale. Pire encore que ce procès inique, les réquisitions délirantes du procureur qui réclame à notre encontre pas moins de 4 mois de prison avec sursis et 4000 euros d'amende. Le tribunal rendra sa décision le 9 septembre.

Riposte Laïque : Et le deuxième procès ?

Jérémie Piano : À peine remis du procès de l'avant-veille, je recevais vendredi dernier le verdict d'un autre procès intenté contre un militant aixois et moi-même pour avoir collé à Aix-en-Provence des affiches de Génération Identitaire, sur lesquelles étaient inscrites Immigration, Islamisation, Racailles – Reconquête. Pour avoir eu le tort de dénoncer la sacro-sainte immigration à travers ces quelques mots, j'ai été condamné pour incitation à la haine raciale, à 1500 euros d'amende dont 1000 avec sursis. S'opposer à l'immigration, à l'islamisation et à la racaille est donc passible d'être condamné aujourd'hui en France. Comble de l'indécence, nous devons donner un euro symbolique à des associations politisées et qui plus est grassement subventionnées (avec nos impôts)

comme SOS Racisme comme la Ligue des Droits de l'Homme, celles-là même qui nous ont trainé en justice. Alors, non pas pour une question de montant mais pour une question de principe, à cette condamnation du 18 juin, je fais appel.

Riposte Laïque : Quel est votre regard sur les élections départementales et régionales qui se sont tenues dimanche ?

Jérémy Piano : Je regrette fortement cette abstention record qui a fait mentir les nombreux sondages et pronostics en faveur du Rassemblement National, et donc en faveur du camp patriote. En tant que provençal et en tant qu'identitaire, je souhaite ardemment la victoire de Thierry Mariani, mais celle-ci me paraît à présent très difficile. Je note comme beaucoup d'observateurs que gagner ne serait-ce qu'une région servirait de tremplin au RN en vue des élections présidentielles, tandis que l'inverse bénéficierait plutôt à l'émergence d'Éric Zemmour dans le cadre d'une éventuelle candidature pour 2022.

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Jérémy ?

Jérémy Piano : Je souhaiterais faire la promotion auprès de vos lecteurs de l'Association de Soutien aux Lanceurs d'Alerte, dont Thaïs est la porte-parole et qui vient en aide aux anciens militants de Génération Identitaire dans le cadre de leurs persécutions judiciaires : <https://asla.fr/faire-un-don/>

Merci à vous pour cet entretien, et merci à ceux de vos lecteurs qui nous soutiennent !

Propos recueillis par Pierre Cassen